

Sévérac

Local
Espace jeunes
« Nouvel animateur »



Horaires
d'été
mairie



Le cimetière
se verdit



Éditorial

Et la vie a subitement été mise sur pause ce 17 mars 2020!

Le confinement de la population était devenu nécessaire par la progression de la pandémie. Notre incapacité à pouvoir l'endiguer et les menaces qui planaient de ne pas pouvoir assurer les soins nécessaires aux personnes contaminées par la COVID 19 ont contraint le gouvernement à cette décision.

Inimaginable il y a encore 6 mois, nous avons donc dû arrêter nos activités professionnelles, sociales, associatives, scolaires, sportives etc. Nous le pressentons maintenant, les conséquences seront très importantes économiquement et socialement. Cette épreuve a mis en évidence nos capacités de résilience de notre territoire et de ses habitants. L'ensemble du personnel et de notre système de santé a su répondre présent. Merci à eux, et œuvrons pour que les politiques de santé à venir, tirent les leçons de cet épisode.

Indéniablement, nous ne mesurons pas les répercussions de cette distanciation sociale.

Durant ces 8 semaines, nous avons dû apprendre à vivre autrement, des gestes et des intentions de solidarité se sont manifestés entre les habitants de notre commune. La municipalité s'est mobilisée rapidement et a eu une vigilance toute particulière auprès de nos aînés. À de nombreuses reprises nous avons pu constater la mobilisation, la préoccupation des voisins et des familles.

Merci à tous!

Nous nous devons dès aujourd'hui de tirer les enseignements de cette crise sanitaire. Comment construire un avenir respectueux de l'environnement et des hommes pour qu'une telle situation ne se reproduise pas.

Avec tous ces événements, les élections municipales du 15 mars 2020 ont été reléguées au second plan. Le contexte très particulier qui a entouré ce scrutin explique la très faible participation et un taux d'abstention record pour notre commune (75 %). Au nom de toute l'équipe, je tiens à remercier tous les électeurs qui se sont déplacés et ont donné leur confiance aux 19 femmes et hommes qui se sont présentés devant vous.

Le conseil municipal s'est installé le 25 mai et est maintenant en ordre de marche pour mettre en œuvre le programme sur lequel nous nous sommes engagés.

Dans un premier temps, poursuivre le projet d'aménagement du bourg entre la Gare et la route départementale en direction de Bonne-Miette, répondant à des enjeux de sécurité routière, de cadre de vie et de transition écologique. Et dans un second

temps, à la rentrée de septembre, nous allons prolonger la révision du PLU, par l'approbation courant 2021 du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), la définition des zonages et la rédaction du règlement d'urbanisme. De manière très opérationnelle le conseil municipal du 22 juin a délibéré sur l'installation des commissions pour ces deux projets et l'ensemble des compétences permettant d'assurer le bien vivre sur notre commune. Notre volonté est d'accompagner et de créer du lien entre toutes les générations (enfance, jeunesse, actifs et aînés) et les activités économiques et associatives. Je vous laisse découvrir dans ce bulletin la composition plus précise de ces commissions.

Au fur et à mesure de la parution de nos publications, les adjoints s'exprimeront sur les domaines de compétences qu'ils assument et l'avancement des projets dont ils ont la responsabilité.

L'année scolaire s'est achevée dans des circonstances tout à fait particulières liées à la COVID 19. Nous avons souhaité dès le 18 mai permettre aux familles qui le souhaitaient de scolariser leurs enfants pour les apprentissages et leur permettre de retrouver une vie sociale. Merci à l'équipe éducative et au personnel municipal pour leur implication et leur détermination pour réunir toutes les conditions indispensables pour ce retour. Cette expérience sera très certainement profitable pour la rentrée de septembre.

Après ces quelques mois de mise en sommeil de nos activités, je vous souhaite de vous épanouir pleinement durant cette période estivale.

Très bel été à toutes et à tous.

*Le Maire, **Didier PÉCOT***



SOMMAIRE

Édito	2
Vie municipale	4
Vie associative	10
Vie intercommunale	16
Vie scolaire	18
Informations diverses	19

Distribution : mairie de Sévérac
Directeur de publication : Didier Pécot
Responsable édition : commission information et communication
Tirage : 880 exemplaires
Conception et impression : imprimerie du Sillon à Savenay

Le mot de Régine Perouze, 1^{re} adjointe

Rieixoise d'origine, je suis Sévéracaise depuis août 1981 et, grâce à la confiance que vous m'avez accordée dans les urnes, je suis élue au sein du Conseil Municipal depuis 2002.

J'ai accompli mes 2 premiers mandats entre 2002 et 2014 en tant que conseillère municipale puis en tant que première adjointe depuis 2014.

Le rôle d'un premier adjoint est de suppléer le Maire, en cas d'absence, et de prendre les décisions qui engagent nos responsabilités. L'ensemble de la gestion de la commune est répartie entre les 5 Adjointes qui pilotent des commissions composées des conseillers municipaux. Les décisions sont validées collectivement avec le maire, puis avec l'ensemble du conseil municipal.

Les principaux secteurs d'activité dont je suis en charge sont :

- Les associations
- La communication

Tout d'abord, dans le domaine des associations, nous avons précédemment accompagné puis échangé avec une vingtaine d'associations. Nous avons également organisé 2 forums en 2016 et 2018. Ces forums ont été une très belle expérience et ont permis de tisser un lien social entre les associations.

Nous avons mis en place une réunion d'échange annuelle afin d'élaborer et coordonner le calendrier des fêtes. Cette réunion reste toujours très riche d'échanges et les représentants d'associations sont force de propositions.

Ensuite, le second thème La communication est aussi riche que le précédent.

Le premier grand projet que nous avons mené avec les membres de la commission est celui de la création de notre site Internet. Nous y avons passé beaucoup de temps

pendant les phases de réalisation puis de mise en ligne. Mais le résultat est satisfaisant et apprécié de tous !

Ce site est accessible à tous depuis novembre 2017, avec un nouveau module en 2018 « Portail Famille » qui permet, entre autres, le paiement en ligne des services de restauration scolaire et de garde périscolaire.

Depuis Début 2020, le site internet permet également de réserver en ligne les salles municipales.

De plus, pour permettre un accès rapide à l'information, notre bulletin municipal et les flashes Infos sont également diffusés via le site internet. Pour les nostalgiques de la lecture nous continuons la distribution dans les boîtes aux lettres !

Enfin, ce nouveau mandat aura démarré dans un contexte de crise sanitaire qui aura rendu les échanges et les contacts plus compliqués. Pourtant, notre motivation est intacte et nous avons su nous adapter afin de remplir les fonctions qui nous reviennent dans nos rôles d'élus.

Pendant ce nouveau mandat, je mènerai les actions dans la continuité des sujets évoqués précédemment avec une nouvelle ambition : développer la vie économique de notre commune avec nos commerçants, artisans, exploitants agricoles, acteurs de la santé, professions libérales...

Je compte sur vous, pour que tous ensemble, nous continuions à améliorer notre cadre de vie.



Régine Perouze

COVID-19 : la municipalité et le C.C.A.S. se sont mobilisés

Dans cette période inédite qui a mis les sévéracais et les sévéracaises à dure épreuve, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés. Il a fallu réagir vite pour adapter les services municipaux : mise en place du télétravail et maintien d'un accueil téléphonique, accueil des enfants du personnel soignant à l'école et au périscolaire, réorganisation des services techniques pour assurer l'entretien essentiel des bâtiments et des espaces verts. Des réunions en visio-conférence ont été organisées entre le Maire et les Adjointes pour continuer de traiter les questions prioritaires.

Les membres du CCAS se sont rapprochés des personnes de plus de 80 ans pour répondre à leurs besoins. Des livraisons de courses ont été organisées sur demande des personnes isolées.

Enfin, des masques ont été distribués dans les boîtes aux lettres de tous les foyers pour équiper de deux masques chaque habitant. Si vous n'avez pas reçu les vôtres, vous pouvez venir en chercher en mairie avec un justificatif de domicile et votre livret de famille.

La solidarité familiale et entre voisins nous a permis de passer cette période difficile. Nous vous remercions pour votre civisme et bienveillance.

Pour votre information, les salles municipales et sportives restent fermées jusqu'au 15 juillet 2020 inclus, dans l'attente des nouvelles décisions gouvernementales.



Les échos du conseil municipal

de novembre 2019 à juin 2020

N.B. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, dans leur intégralité, en mairie et sur le site internet.

Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 26/11/2019

- **Dissolution du Syndicat intercommunal à vocation unique de Voirie**

Dans un contexte national de réduction des syndicats intercommunaux, à la demande du Préfet de Loire-Atlantique il a été décidé de dissoudre le syndicat de voirie qui réalisait le balayage et l'élagage pour le compte de la commune. Afin de faire perdurer la mutualisation des outils et des ressources humaines entre les communes, qui permet de faire des économies, il a été décidé que ce service soit repris par la commune de Plessé. La commune de Sévérac conserve un représentant dans le comité de pilotage du service.

- **Demande de fonds européens LEADER**

La demande de subvention d'un montant de 49 320 € a été accordée par les financeurs. Elle permettra de financer l'étude réalisée par le cabinet UNIVERS de Rennes, sur l'aménagement des espaces publics et le développement des mobilités alternatives à Sévérac

Conseil municipal du 17/12/2019

- **Transfert du budget annexe assainissement collectif et convention de mise à disposition**

La compétence assainissement collectif est transférée à la Communauté de communes de Pontchâteau-Saint-Gildas-Des-

Bois au 1^{er} janvier 2020. Les agents de la commune continueront de réaliser l'entretien des stations.

- **Rythmes scolaires: Temps d'Activité Périscolaire (TAP) et horaires de l'école La Garenne**

Afin de faire un bilan de l'organisation mise en place à la rentrée 2016 (TAP et semaine de 4,5 jours), une réunion publique a été organisée le 6/12/2019 et un sondage a été lancé par les représentants des parents d'élèves. Afin de continuer de disposer d'une matinée d'apprentissage supplémentaire, propice à la concentration des élèves, et de donner accès à toutes les familles à des activités extrascolaires gratuites, le conseil municipal en accord avec le conseil d'école a voté pour le maintien de la semaine à 4,5 jours.

Conseil municipal du 28/01/2020

- **Convention de prestation de service entre la commune et le C.A.U.E**

Atlantique Habitations a proposé de vendre à la commune le bâtiment situé au 3 rue de la Butte du Clos (ancien hôtel des postes). Afin d'évaluer l'opportunité d'une telle acquisition et l'investissement requis, le conseil municipal a décidé de mandater une étude auprès du Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E). Par ailleurs, il étudiera les hypothèses d'évolution de la galerie ouverte des Landes de la Prée.

Conseil municipal du 11/03/2020

Budget communal prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2020 s'équilibre à 2 018 071,53 € en section de fonctionnement et à 2 495 314,03 € en section d'investissement.

En ce qui concerne le fonctionnement, les engagements restent stables par rapport aux années passées.

Pour l'investissement dans un souci de transparence et de bonne gestion financière, il a été décidé d'inscrire les tranches 1 et 2 du projet « d'aménagement des espaces publics et de développement des mobilités », qui seront réalisées sur plusieurs années. Ce projet d'envergure vise à sécuriser les déplacements et développer les mobilités actives (train, bus, vélo, marche à pied). Il facilitera l'accès aux services et améliorera le cadre de vie.

De plus, l'offre de logements sera enrichie : réflexion sur la création de logements seniors, réhabilitation de logements vacants dans le bâtiment de la boulangerie, création d'un nouveau lotissement, poursuite de la révision du P.L.U. Une réflexion est également menée sur la destination du bâtiment de l'ancienne poste au 3 rue de la butte du clos.

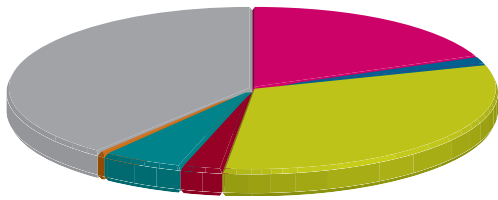
Enfin l'entretien des bâtiments communaux, leur mise en accessibilité (création de toilettes PMR aux pléiades, accessibilité mairie), et les économies d'énergie (isolation de la mairie) restent une priorité.

Afin de financer ces projets, des subventions seront sollicitées.



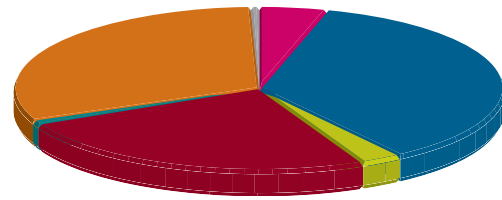
• **Vote du budget de la commune**

Dépenses de fonctionnement



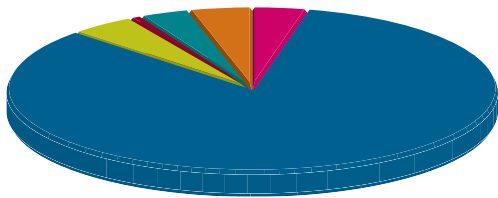
Charges générales (fluides, matériel...)	379 500 €
Attribution de compensation comcom	33 600 €
Charges de personnel	635 700 €
Charges exceptionnelles / imprévues	56 729 €
Autres charges	113 650 €
Intérêts d'emprunts	13 500 €
Virement vers investissement	785 392 €

Recettes de fonctionnement



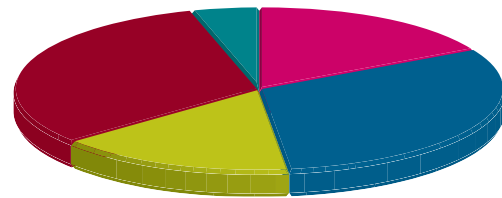
Produit des services du domaine	92 800 €
Impôts et taxes	725 000 €
Revenu des immeubles	55 003 €
Dotations et participations	497 000 €
Atténuation de charges	15 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	627 553 €
Produits exceptionnels	5 716 €

Dépenses d'investissement



Emprunts et dettes assimilées	94 962 €
Travaux, opérations d'équipement	2 070 640 €
Transfert budget	109 027 €
Frais d'étude	18 068 €
Déficit reporté	84 973 €
Achat de terrain et de matériel	99 683 €

Recettes d'investissement



Dotations et fonds divers	428 023 €
Subventions d'investissement	772 871 €
Emprunts et dettes assimilées	400 000 €
Virement vers fonctionnement	785 392 €
Excédent reporté	109 027 €

• **Taux de la fiscalité locale**

Maintien des taux de la fiscalité locale au niveau de ceux de 2019 :

Taxe d'habitation : 19,93 %

Taxe foncière bâtie : 28,69 %

Taxe foncière non bâtie : 68,55 %

• **Participation aux écoles privées extérieures à la commune**

Contribution obligatoire aux écoles privées de 300 € par élève résident à Sévérac dans le cadre de fratries.

• **Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'aménagement des espaces publics et développement des mobilités tranche 1 (pôle gare ferroviaire)**

Une demande de 125 887,50 € a été déposée auprès des services de l'État sur un total de travaux estimé à 419 000 €. Une subvention de 83 000 € a été accordée.

• **Demande de subvention Contrat Territorial Régional : logements au 28 rue de la station**

Une subvention de 67 000 € a été demandée à la Région pour le

projet de réhabilitation de deux logements dans le bâtiment de la boulangerie qui appartient à la commune. L'objectif de ce projet est d'augmenter l'offre locative sur la commune et d'avoir un local commercial avec possibilité de logement.

• **Mise en place d'un Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et organisation du temps de travail**

En conformité avec la nouvelle réglementation concernant la rémunération des fonctionnaires, la municipalité a décidé de revoir l'architecture de la rémunération des agents de la collectivité afin d'ajuster les rémunérations au coût de la vie et de rendre plus attractif les emplois communaux notamment dans les cas de recrutement. En parallèle l'organisation du temps de travail des agents a été améliorée afin de répondre aux besoins de la collectivité.

• **Bail agricole**

Signature d'un bail de location de terre agricole avec le GAEC des Prairies, pour le terrain cadastré section ZV numéro 199 de 960 m².

Conseil municipal du 22/06/2020

• **Indemnités des élus :**

Monsieur le Maire propose de limiter l'augmentation des indemnités des élus à l'évolution du coût de la vie par rapport au début de mandat 2014 (soit environ 1 % d'augmentation) et donc de ne pas fixer les indemnités au taux maximum. Les crédits

qui ne sont pas dépensés pourront permettre le financement de frais de formation. Par ailleurs, les indemnités du Maire et Adjoints sont réduites pour permettre de verser une indemnité à l'ensemble des conseillers.

	Plafond	Proposition
Maire	51,60 % de l'indice 1027 soit 2 006 € brut	40,10 % de l'indice soit 1 560 € brut mensuel
Adjoints	19,80 % de l'indice 1027 soit 771,10 € brut	15,68 % de l'indice soit 610 € brut mensuel
Conseillers municipaux	Max 6 % de l'indice 1027 à condition que l'enveloppe ne soit pas dépassée soit 233,36 € brut	1,07 % soit 41,95 € brut mensuel (versement trimestriel)
Total mensuel		5 155,35 €

COMMISSIONS :

• **Commission d'Appel d'Offre :**

Titulaires : Régine PEROUZE, Annie LANIO, Gregory CAMBRE
Suppléants : Sébastien LECOMTE, Franck LADURELLE, Gwenaël ROUX

• **COMMISSIONS FACULTATIVES**

1. Aménagement de bourg

Président : Franck LADURELLE
Titulaires : Hervé BRUNET, Grégory CAMBRE, Yoann CHAUSSE, Didier LE CHEVILLER, Sébastien LECOMTE, Régine PEROUZE, Nicolas TREGRET

2. Plan Local d'Urbanisme

Présidente : Annie LANIO
Titulaires : Hervé BRUNET, Yoann CHAUSSE, Didier LE CHEVILLER, Régine PEROUZE, Nicolas TREGRET

3. Résidence Séniors

Présidente : Annie LANIO
Titulaires : Karine ALBERT, Fabienne BOUGOIN, Myriam DUVAL, Myriam LOUESDON, Franck LADURELLE

• **COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES**

4. Restauration scolaire

Présidente : Nathalie MEHDAOUI
Titulaires : Fabienne BOUGOIN, Myriam DUVAL, Gwenaëlle LE CALONNEC, Didier LE CHEVILLER

5. Enfance - Jeunesse

Présidente : Nathalie MEHDAOUI
Titulaires : Myriam DUVAL, Franck LADURELLE, Gwenaëlle LE CALONNEC, Régine PEROUZE, Émilie TRANCHANT

6. Vie économique :

Présidente : Régine PEROUZE
Titulaires : Karine ALBERT, Gwenaëlle LE CALONNEC, Sébastien LECOMTE, Myriam LOUESDON, Alexandre SEILER, Émilie TRANCHANT, Nicolas TREGRET

7. Agricole

Président : Didier LE CHEVILLER
Titulaires : Hervé BRUNET, Annie LANIO, Nathalie MEHDAOUI

8. Communication et vie associative

Présidente : Régine PEROUZE
Titulaires : Yoann CHAUSSE, Myriam DUVAL, Gwenaël ROUX, Alexandre SEILER, Émilie TRANCHANT

À cela s'ajoute un groupe de travail Développement Durable animé par Didier LE CHEVILLER, qui est composé de Myriam LOUESDON, Nathalie MEHDAOUI, Annie LANIO, Myriam DUVAL, Yoann CHAUSSE.

• **Élus représentants au CCAS :**

Karine ALBERT
 Grégory CAMBRE
 Annie LANIO
 Gwenaëlle LE CALONNEC
 Didier LE CHEVILLER
 Nathalie MEHDAOUI
 Émilie TRANCHANT

• **Correspondante défense :**

Fabienne BOUGOIN



• Subventions aux associations

Après analyse des dossiers de demande de subvention, les subventions suivantes sont attribuées :

FCAM Football Club Atlantique Morbihan	1 500 €
Association Basket Club des 3 Rivières	1 500 €
Atelier des Arts du Pays de Sévérac	600 €
Société de Chasse St Hubert <i>convention équarrissage</i>	180 €
La P'tite idée	1 500 €
La P'tite idée Fête de la musique <i>versement sous réserve de réalisation du projet</i>	900 €
Union Nationale des Combattants	150 €
Club des Toujours Jeunes	150 €
Espace Baby	1 000 €
Association sportive collège la Fontaine de MISSILLAC	150 €
Association sportive du Lycée et Collège Gabriel Deshayes	450 €
Restos du Cœur -Section départementale	300 €
Prévention routière	50 €
Intérim (association de remplacement pour les agriculteurs)	300 €
SOS Paysans en difficultés	300 €
Pactes - Permanences Association Cantonale Travail Entretien Service	1 000 €
Les Eaux Vives	248 €
CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	200 €
SOS Femmes	200 €
FNATH Redon - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	100 €
FNATH Pontchâteau - Fédération Nationale des Accidentés de la vie et des Handicapés	100 €
Association Chiens Guides	100 €

Association française des scléroses en plaques	100 €
Rêves de Clowns	100 €
ADT 44 - Aide à domicile pour tous/ Proxim'Service	200 €
ADMR - Association du service à domicile (Fégréac)	200 €
Adar Association d'aide aux personnes à domicile	200 €
Bien chez soi - ALPS - Pontchâteau	200 €
Énergie Citoyenne des Pays de Vilaine (EPV)	1 600 €
Association des Maires de l'Ouest	30 €
AMF 44 (Association Fédérative départementale des Maires et des présidents de communauté de commune de Loire Atlantique)	430,82 €
Adil (Loire-Atlantique) Maison de l'habitat	419,22 €
CAUE - Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'environnement 44	96 €
Ascodé - Association des élus municipaux du 44 pour la coopération avec les habitants des Pays en voie de développement	100 €
FSL (fonds de solidarité au logement)	492,67 €
Amicale des Pompiers de Fégréac	200 €
Amicale des Pompiers de Saint-Gildas-des-Bois	200 €

• SCOLAIRES – sur présentation des factures :

Sorties d'une journée (10 €/élève)	1 380 €
Projet pédagogique d'envergure (20 €/ élève)	2 760 €
RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficultés)	227,70 €

• CCAS

Centre Communal d'Action Sociale	11 000 €
----------------------------------	----------

• Tarifs restauration scolaire, périscolaire, ALSH

En raison du manque d'information concernant l'indexation par le prestataire du coût des repas, les tarifs restent inchangés jusqu'aux vacances de la Toussaint soit le 17 octobre 2020.

• Demande de subvention à la Région des Pays de la Loire

Tranche 1 du projet d'aménagement des espaces publics et de développement des mobilités qui concerne les abords de la halte ferroviaire. Montant demandé : 125 887,50 €

La nouvelle équipe municipale

Le Maire : Didier PECOT

• **Les adjoints au maire et leurs délégations :**

1^{re} adjointe : Régine PEROUZE

Finances, Communication, Associations, Vie économique, Tourisme, Culture

2^e adjoint : Franck LADURELLE

Service technique, Voirie, Bâtiments, Équipements sportifs, Espaces verts

3^e adjointe : Annie LANIO

Urbanisme, Affaires sociales, Logements

4^e adjoint : Didier LE CHEVILLER

Réseaux, Espace rural, développement durable, funéraire

5^e adjointe : Nathalie MEHDAOUI

Enfance jeunesse, affaires scolaires et périscolaire



De gauche à droite D. LE CHEVILLER, F. BOUGOIN, A. LANIO, D. PECOT, N. MEHDAOUI, R. PEROUZE, F. LADURELLE, M. DUVAL, G. ROUX, G. LE CALONNEC, Y. CHAUSSE, A. SEILER, S. LECOMTE, N. TREGRET, K. ALBERT, M. LOUESDON, E. TRANCHANT, G. CAMBRE, H. BRUNET

Rappel horaires été mairie

à compter du 6 juillet jusqu'au 22 août inclus

Ouverture tous les matins du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Mail : mairie-severac@orange.fr

Site internet : mairie-severac.fr





Bonne retraite Marie Bernadette !

Si vous êtes venus à la mairie de Sévérac, vous avez sûrement rencontré Marie Bernadette JOUSSELIN. En charge notamment de l'accueil du public, de l'urbanisme, de l'état civil, des élections et de beaucoup d'autres dossiers, Marie Bernadette Jouselin était un pilier du service administratif. Elle connaît la commune sur le bout des doigts et traitait ses dossiers avec un grand professionnalisme. Au fil des années, elle a pu observer l'évolution du travail administratif de la machine à écrire à l'ordinateur et l'évolution des compétences communales. Saviez-vous que par le passé les communes s'occupaient du versement du chômage ou encore des vaccinations à la population ? « Pour travailler à la mairie il faut faire comme le canard : paraître calme en surface et... pédaler comme un fou en dessous » nous confiait-elle. Après 42 ans de services, elle prend une retraite bien méritée. Un départ quelque peu mouvementé en plein confinement,



ce qui ne l'a pas empêché de transmettre son expérience à Alexandra CHATEAU, qui reprend son poste après trois années au service comptabilité de Sévérac.

Bienvenue à notre Responsable des services techniques !

Depuis le 1^{er} janvier 2020 la collectivité a accueilli un nouveau responsable des services techniques. Guillaume CLAUDON a en charge l'organisation du service, la gestion des projets techniques et le travail de terrain au quotidien sur la commune. Électricien de formation, il a fait ses armes en Franche-Comté où il occupait dernièrement un poste de responsable du service électrique à la Mairie d'Audincourt. Il a de suite noté le dynamisme de la commune et de son tissu associatif. Au quotidien dans son travail il apprécie la polyvalence et la proximité qu'il peut y avoir à Sévérac. Il a fait le choix de s'installer en Loire-Atlantique avec sa famille pour la douceur de notre belle région. Ainsi, après le départ à la retraite de Joël MARCHAND, Guillaume CLAUDON vient renforcer l'équipe des Services techniques composée de Lionel BOUVIER, Rémi DESAINTE-MAREVILLE et Jonathan JOUAN.



Le Football Club Atlantique Morbihan

Née de la fusion en 2018 de l'Amicale Dolaysienne et l'AS Sévéric, Présidé par Léo Lanio et co-présidée par Frédéric Denis, l'association compte 175 adhérents.

École de foot

Malgré l'arrêt prématuré de la saison à cause du confinement, les jeunes joueurs du FCAM ont vécu une saison dynamique. Ils ont notamment effectué une sortie VTT + Canoë pour les catégories U11 jusqu'à U18 en août, des rassemblements des catégories U7, U9 et U11 en début de saison et des tournois en salle cet hiver pour les U7, U9 et U11 qui ont porté fièrement les couleurs du FCAM!

Le 5 janvier 2020, les U8-U9 ont eu la chance d'accompagner les joueurs du FC Lorient sur la pelouse du Moustoir lors

du match FC Lorient - Stade Brestois en coupe de France.

La saison a été rythmée par les entraînements, plateaux et matchs chaque semaine : le mercredi et samedi pour les catégories d'U6 à U9, le mardi, mercredi et samedi pour les catégories d'U10 à U13 et le mercredi, vendredi, samedi pour les U14 à U18.

Séniors

Le FCAM compte 3 équipes séniors : l'équipe 1 évoluait en division 3, l'équipe 2 en division 4 et l'équipe 3 en division 5. L'équipe Fanion finie à la 2^e place et accède à la 2^e division pour la saison 2020-2021. Malheureusement l'équipe 2 n'a pas pu se maintenir elle évoluera en 5^e division la saison prochaine.

Le 28 décembre 2019 a eu lieu le tournoi

en salle interne au club rassemblant les séniors masculins, les féminines et les dirigeants.

Féminine

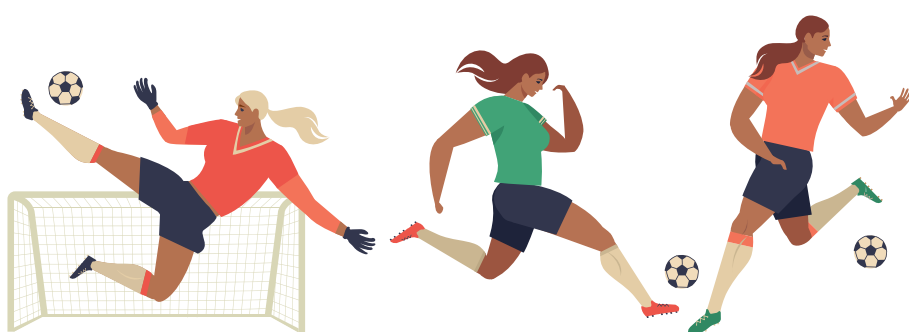
Une équipe d'une dizaine de filles a été créée au FCAM. Elles commenceront la compétition la saison à venir. **Si vous êtes une fille âgée de 16 ans et plus, n'hésitez pas le FCAM féminine recrute !**

Le FCAM remercie chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent énormément pour le club ainsi que les partenaires et les nombreux spectateurs ! Rejoignez-nous !

Renseignements :

Léo Lanio : 06 73 07 95 57

Frédéric Denis : 07 82 10 56 94



L'Amicale laïque de Sévérac

Plus connue sous le nom d'ALS, c'est quoi ?

C'est un groupe de parents d'élèves (ou anciens parents d'élèves) de l'École publique La Garenne, qui se réunissent tous les mois pour réfléchir et organiser diverses manifestations ou événements, dans l'objectif unique de récolter des fonds et améliorer ainsi la vie scolaire des élèves.

Si nous devons résumer les actions de l'ALS au cours de l'année scolaire 2019-2020, ce serait quoi ?

- Une nouvelle formule pour son assemblée Générale qui s'est tenue lors des portes ouvertes de l'école à la rentrée des classes.
- Une soirée pour les amateurs Vins et Fromages en février.

L'ALS cela aurait dû être : une chasse aux œufs pour les enfants de la commune en avril. Tout comme une tombola organisée lors de la traditionnelle fête de fin d'année scolaire.

Mais comme vous le savez, nous n'avons pu, dans ces temps difficiles, réaliser l'ensemble de nos actions (ventes diverses : saucissons, créations des enfants...).

La vie va reprendre son cours normal, nous l'espérons très rapidement, et c'est pourquoi nous vous attendons nombreux à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en début d'année scolaire. Vous pourrez vous tenir informés des dates sur notre site Facebook.

Et en attendant, continuez de nous amener vos vieux papiers le premier et troisième samedi du mois. Et triez vos vieux vêtements. Nous savons quoi en faire...

Bel été, prenez soin de vous et rendez-vous le 1^{er} septembre 2020 autour du café de la rentrée.

L'équipe de l'Amicale Laïque de Sévérac

Moto-cross

Le moto-cross aura lieu le 13 septembre 2020 sur le circuit du Gros Rocher sous réserve des conditions sanitaires.



Prochaine Nuit des étoiles repoussée à l'été 2021

Pour la première fois depuis 1999, il n'y aura malheureusement pas de Nuit des étoiles à Sévérac cet été. Avec la situation sanitaire et l'impossibilité de se réunir pour préparer sérieusement cette manifestation nationale, les membres de l'association Voyager 3 Astronomie ont décidé de repousser l'organisation de la prochaine Nuit des étoiles à l'été 2021. Faire une demi-Nuit des étoiles, avec de nombreuses restrictions, aurait été frustrant à la fois pour les visiteurs et les organisateurs.

En 2021, l'association espère bien vous offrir pleinement des étoiles et vous décrocher la Lune. Pour cet été l'association reprendra des forces et vous proposera dès septembre de nouvelles conférences ouvertes au public et la possibilité d'observer le ciel avec les membres de l'association les vendredis à partir de 20h 45 à l'observatoire de Sévérac.

Contacts :

Voyager 3 Astronomie, observatoire de Sévérac (Salle Galaxie) 02 40 15 58 86
www.voyager3.com • info@voyager3.com



Atelier des Arts du Pays de Sévérac

Après l'interruption brutale mi-mars, reprise prévue début septembre de nos activités **PEINTURE-RANDONNÉES PÉDESTRES ET RESTAURATION PETIT PATRIMOINE**. Sous réserve que les mesures de lutte contre la COVID 19 nous permettent de pratiquer nos activités sans contrainte excessive.

Voici le calendrier saison 2020-2021 des activités de l'association

LES COURS DE PEINTURE ADULTES : **mercredi 9 septembre**, premier cours de peinture. Les cours ont lieu le matin de 9 h 30 à 12 h 00, l'après-midi séance de peinture libre de 13 h 45 à 16 h 30. Les cours (2 mercredis par mois soit 18 séances) sont assurés par Jacky, diplômé de l'école régionale des Beaux-Arts de Rennes de septembre à mai. La pratique du dessin, de l'aquarelle, de l'acrylique ou de l'huile ainsi que celle du pastel y est enseignée. Pour les peintres débutants le matériel et les fournitures sont à leur disposition.



LES COURS DE PEINTURE ENFANTS : **mercredi 9 septembre**, premier cours de peinture. Les séances de peinture enfants Saison 2020-2021 se dérouleront de 14 h 00 à 15 h 30 (ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES) de septembre à mai (18 séances). **Cette année il n'y aura pas de séance peinture pendant les vacances scolaires.** Chaque enfant dispose du matériel de peinture de l'association et les fournitures sont offertes. **IMPORTANT :** Compte tenu de l'interruption des séances de peinture de mars à mai 2020 pour les anciens élèves Adultes et Enfants saison 2019-2020, ceux-ci se verront offrir le premier trimestre des séances de cours.



Rando halage



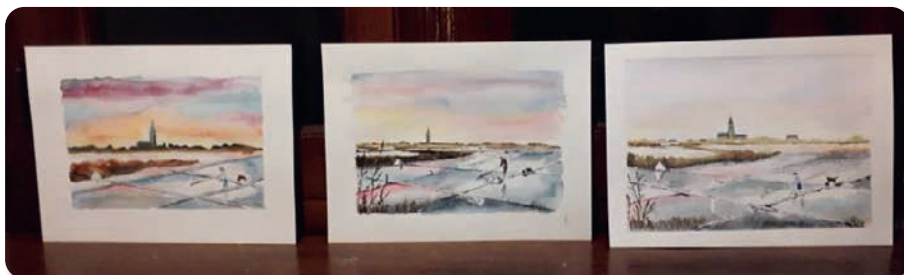
Rando marzan

RANDONNÉES PÉDESTRES :

lundi 7 septembre, première rando de la saison 2020-2021, circuit du moulin de St Lienne 7,8 km à Théhillac et les suivantes toutes les semaines ou les deux semaines selon le calendrier établi chaque trimestre. Les randos ont lieu dans toutes les communes proches de Sévérac dont l'intérêt est de découvrir les paysages variés et la richesse du patrimoine. Le parking du terrain de foot de Sévérac est le lieu de rendez-vous pour le départ de la rando. Pour l'organisation du covoiturage, il est demandé d'arriver 10 minutes avant l'heure de départ des voitures fixé à 9 h 00 ou 14 h 00 selon la saison hiver ou été. Pour la période 2020-2021 la participation de l'association pour les conducteurs emmenant des passagers randonneurs est reconduite. Pour des raisons de sécurité (assurance RC de l'Association) chaque randonneur devra adhérer à l'association et remettre un certificat médical autorisant la pratique de la randonnée pédestre (1^{re} adhésion) ou avoir répondu au questionnaire santé (QS-SPORT) remis avec la demande d'adhésion 2020-2021.

RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE :

À partir de septembre la restauration du four à pain de la Cheminais va reprendre, elle aussi brutalement interrompue, les



Les marais salants, cours du 8 janvier



interventions se feront le jeudi toutes les 2 semaines. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour l'entretien du petit patrimoine. Nous recherchons des volontaires pour nous aider, l'équipe du Patrimoine se fera un plaisir d'accueillir toute nouvelle personne. Seule condition adhérer à l'Association 13 € (assurance RC comprise). Les matériaux sont fournis par la mairie, le matériel de l'Association est mis à disposition, une paire de gants est offerte chaque année aux bénévoles.

JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 19 ET 20 SEPTEMBRE : cette année c'est la CHAPELLE DE MADOUX qui a été retenue. Visite de la Chapelle les samedi et dimanche de 14h00 à 18h00 avec visite commentée à partir de 15h00, à découvrir son origine, son autel, ses vitraux...

LES VIRADES DE L'ESPOIR la lutte pour vaincre la MUCOVISCIDOSE continue. Notre section RANDO-NATURE ET PATRIMOINE est partenaire de cet événement en organisant une rando spéciale le dimanche 27 septembre 2020 « VIRADES DE L'ESPOIR » NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : Cet événement se déroulera sur le site du Moto-cross près de la chapelle du Rocher à la Vache avec la remise des dons à partir de 9h00, le départ de la randonnée est prévu à 10h00.



Association
ATELIER DES ARTS DU PAYS DE SÉVÉRAC
renseignements auprès de :
MARCELLE au 06 89 56 37 45
ou JACKY au 06 37 88 78 19
mail : atdesarts@gmail.com

Club des Toujours Jeunes

Le club des toujours jeunes a cessé ses activités le 13 mars 2020 pour cause de pandémie. Le concours de belote interclubs n'a pu aller à son terme. Pour le tournoi 2021 notre club est l'organisateur de la réunion préparatoire à l'automne 2020 et du repas final au printemps 2021. Il est encore trop tôt pour en connaître les modalités d'organisation. Au moment où j'écris ces lignes, le virus circule toujours même si l'épidémie semble sous contrôle en Europe. L'Organisation Mondiale de la Santé appelle à ne pas baisser la garde au vu de la situation sur le continent américain et en Asie du Sud. Neuf décès sur dix

concernent des personnes âgées de plus de 65 ans. Les autorités sanitaires invitent à rester prudent particulièrement pour cette catégorie de population. En conséquence cette année il n'y aura pas de repas de fin de club en juillet ni programmation de sortie. Si la situation le permet nous envisageons la reprise de nos activités fin septembre début octobre, une réunion du bureau de notre association devra déterminer les conditions de reprises. Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous et restez prudent.

Le président du club A. Perrotin



À La P'tite Idée, on est déjà dans le monde d'après

Retrouvons le monde d'avant

Passé ce moment de frustration qui nous a privé autant du partage des savoirs que des temps de convivialité, l'équipe de La P'tite Idée s'est remise au travail pour établir un agenda d'activités pour la prochaine saison, incluant ateliers, sorties et spectacles. Enfants, parents et seniors retrouveront ou découvriront les ateliers : guitare, calligraphie, théâtre pour les enfants, peinture (adultes et enfants) scrap créatif, conversation anglaise, ateliers « verts ».

Afin que chacun se sente rassuré dans la pratique de son activité préférée, les ateliers seront organisés dans une configuration adaptée aux nouvelles exigences relationnelles. De même, sorties et spectacles seront proposés dans le respect des mesures sanitaires. Retrouvez toutes les informations relatives au programme et aux inscriptions sur le site www.laptiteidee.com

Organisons le monde d'après

Le temps du confinement a mis en exergue des initiatives nouvelles, révélé des talents insoupçonnés. À La P'tite Idée, on aime les initiatives et on aime valoriser les talents!

Si vous souhaitez faire partager vos idées, nous vous aidons, contactez-nous! Des projets sont déjà à l'étude, à découvrir en septembre...

Notez la date

La présentation de la nouvelle saison aura lieu le **vendredi 11 septembre 2020**, comme chaque année lors de l'**Assemblée Générale**. Ce sera aussi le temps de formaliser les inscriptions. Pour rester informés, échanger et réserver, n'hésitez pas à consulter notre site ou nous contacter par mail laptiteidee@laptiteidee.com ou au 06 89 22 10 82

L'équipe de LPI vous souhaite un bel été et est impatiente de vous retrouver en septembre! PS.: pour compenser l'annulation des activités propres à chaque atelier, La P'tite Idée a contacté directement ses adhérents pour leur proposer le remboursement d'un tiers des frais de participation, correspondant au dernier trimestre de la saison 2019/2020.

Espace Baby

Espace Baby s'adresse aux tout-petits (0-3 ans) accompagnés d'un adulte (parents, assistante maternelle, grands-parents) pour des activités de motricité. Depuis 2 ans, cette rencontre a lieu le jeudi matin, au stade municipal. La saison a repris courant septembre. 33 enfants, dont les $\frac{3}{4}$ du canton, ont pu découvrir de nouveaux équipements : vélos, trottinettes, structures dures et mousses... Le 12 décembre a eu lieu la séance spéciale Noël, axée motricité fine, avec la venue, très attendue pour certains et crainte pour d'autres, du Père Noël. La saison ayant été écourtée à cause du Coronavirus, la séance spéciale « grandes vacances » n'a pu avoir lieu.

Nous prévoyons toutefois un pique-nique dans l'été pour que les enfants puissent se retrouver.

Ces matinées hebdomadaires, conviviales, sont appréciées des petits et des grands. Pour les enfants, il s'agit avant tout de développer leur motricité tout en douceur, à leur rythme, et se sociabiliser. Pour les adultes, c'est un moment de partage avec l'enfant qu'ils encadrent et d'échanges avec les autres adultes.

Pour tout renseignement :

espacebaby@gmail.com

Présidente : Christine SEILER

Trésorière : Maurane BONNIER

Secrétaire : Mélanie HOARAU

Vice-Trésorier : Alexandre SEILER



Association Gym tonique Sévérac

Les cours reprendront le **mercredi 2 septembre 2020**, sous réserve des conditions sanitaires favorables.

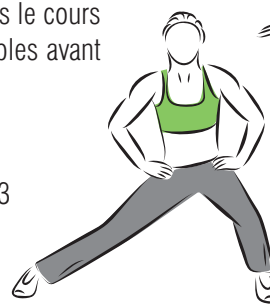
Ils ont lieu à la salle polyvalente de 16h30 à 17h30 (donc 15 minutes plus tôt que l'an dernier).

Un certificat médical est exigé (il est valable 3 ans).

Les inscriptions auront lieu après le cours (2 séances d'essais sont possibles avant de s'engager).

Renseignements :

02 40 88 77 63 ou 02 40 88 70 03





Association pour le don de sang bénévole de Sévérac

L'association s'excuse auprès de tous les donateurs et surtout ceux qui se sont déplacés à la collecte du 24 janvier 2020 qui a dû être annulée suite à un problème technique dans la salle polyvalente. En ce qui concerne la Covid-19 : Il a toujours été possible de donner son sang à Sévérac !

Malgré la situation sanitaire actuelle, les collectes du 10 avril et du 5 juin ont pu être maintenues grâce à un arrêté de Monsieur le Maire pour la réouverture exceptionnelle de la salle polyvalente mais aussi grâce au personnel médical de l'EFS et le respect des gestes barrières par tous lors des collectes (donneurs et bénévoles).

Pour la première fois, les collectes se sont déroulées sur rendez-vous afin de ne pas avoir à gérer un flux trop important de donateurs à un même moment. D'autres gestes barrières ont également été mis en place : collation uniquement sous emballage, lavage des mains obligatoire à l'entrée de la salle, port du masque obligatoire, plan de la salle modifié, un mètre d'écart entre chaque personne, un lit en moins par infirmière pour le prélèvement, désinfection régulière du matériel...

Les collectes ont toutes deux accueillies 75 donateurs !

Merci à tous pour votre présence et votre soutien durant cette période, privilégier la santé de tous a été le plus important. Progressivement, les conditions reviennent à la normale.

Changement du bureau :

Nous sommes ravis d'accueillir deux nouveaux membres au sein de notre bureau : Géraldine Kerrault et Yannick Ménager.

Pour raisons personnelles, Yannick Kerrault souhaite se retirer de son poste de secrétaire tout en restant dans l'association en tant que membre. Yannick Ménager a donc repris le poste de secrétaire depuis le 12 mars 2020.

Voici le bureau actuel :

- *Présidente* : Lisa Mouraud (SAINT-GILDAS-DES-BOIS)
- *1^{er} Vice-Président* : Loïc Jouan (SÉVÉRAC)
- *2^e Vice-Président* : Pascal Haspot (SÉVÉRAC)
- *Secrétaire* : Yannick Ménager (SÉVÉRAC)

- *Vice-Secrétaire* : Patricia Bouvier (SÉVÉRAC)
- *Trésorier* : Michel Gall (SAINT-GILDAS-DES-BOIS)
- *Vice-Trésorier* : Lionel Bouvier (SÉVÉRAC)

Membres : André Lelièvre (SÉVÉRAC), Bernard Gronon (SÉVÉRAC), Christelle Jousset (SÉVÉRAC), Frédéric Bourdin (FEGREAC), Géraldine Kerrault (GUENROUET), Guy Sachot (SAINT-GILDAS-DES-BOIS), Laurie Menager (SÉVÉRAC), Nathalie Boulo (FÉGRÉAC), Nicole Marchand (SÉVÉRAC), Pauline Bouvier (SAINT-GILDAS-DES-BOIS), Yannick Kerrault (GUENROUET), Yvette Haspot (SÉVÉRAC).

Composée de 19 bénévoles, venant de 4 communes différentes, nous souhaitons rester une association dynamique avec un seul but : toujours vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Prochaines collectes de 2020 à la Salle Polyvalente de Sévérac :

- **Vendredi 4 septembre**
- **Vendredi 6 novembre**



Assemblée Générale du 6 mars 2020, l'association au complet avec certains donateurs présents

Circuits de Randonnées

Comme vous le savez notre commune possède 2 circuits pédestres

Circuit Marais et Châteaux

Ce circuit est en cours de modification : Vous ne pouvez plus passer à l'étang Chesnin.

Vous devez prendre la direction de Moréac (le balisage provisoire est en place)

Vous trouverez un plan sur le poteau.

Ce tracé reste provisoire. Nous communiquerons dès que possible lorsque ce circuit aura trouvé son tracé définitif. Merci de votre compréhension

Durée : 4 h 00

Longueur : 16,5 km

Transport : Pédestre, vélo, équestre

Difficulté : Moyenne



Circuit de Saint-Nervin

Aucune modification pour ce circuit

Appréciez le calme et la variété de cette jolie balade. À travers le feuillage vous profiterez des merveilleuses fenêtres ouvertes sur l'Isac, des prairies humides,

les marais et le bocage environnant. Et tout au long de cette promenade gardez bien les yeux ouverts, un riche patrimoine : four, chapelle, éoliennes ponctuent agréablement ce magnifique paysage.

Durée : 3 h 00

Longueur : 12,5 km

Transport : Pédestre, vélo, équestre

Difficulté : Facile



Rando découverte énergie sur mobilier artistique

Lundi 20 juillet et 17 août

Sévérac

RDV à 9 h 45, au pied de l'éolienne (Berthe) entre la D773 et le Rocher à la vache

Randonnée d'éolienne en éolienne de 3 km - Gratuit

Possibilité d'apporter son pique-nique
Inscription obligatoire EPV Éolienne en Pays de Vilaine au 02 40 88 00 87

Boucle équestre

Ce circuit reflète les atouts du territoire : une région bleue avec le canal et une région verte avec la nature. La diversité du circuit permet aux randonneurs d'apprécier les différents paysages mais aussi de s'imprégner de leur ambiance. Chaque site à son histoire : le canal, autrefois lieu de labour avec l'intense trafic des chalands ; le Rocher à la Vache et ses légendes ; les marais où s'épanouissent de nombreux oiseaux.

Durée : 5 h 00

Longueur : 31 km

Transport : Équestre

Difficulté : Moyenne



Les itinéraires de randonnée sont disponibles sur le site internet de la Commune, rubrique découvrir.

Bibliothèque intercommunale

02 40 88 73 23 - biblioseverac@cc-paysdepontchateau.fr

Pour entrer dans la bibliothèque, il est demandé aux usagers de respecter l'évolution des consignes sanitaires. Toutes les animations sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Durant l'été, les horaires de la bibliothèque de Sévérac sont modifiés de la manière suivante :

- Mercredi : 10 h 00-12 h 00
- Vendredi : 16 h 00-18 h 00

Les horaires d'ouverture des autres bibliothèques du réseau sont consultables sur le portail :

<http://reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr>
L'ensemble du réseau des bibliothèques est fermé du 27 juillet au 22 août.



La durée de prêt est de 6 semaines et les usagers peuvent effectuer 8 réservations par carte.

Nouvel animateur pour l'Espace Jeunes

Originaire de La Chapelle-des-Marais, Dylan Robard, âgé de 23 ans, a pris ses fonctions au sein de l'Espace Jeunes depuis le début du mois de juin.

Polyvalent, il est titulaire d'une formation universitaire STAPS, et a participé à diverses expériences dans le domaine de l'animation.

Il a pour objectif de répondre aux besoins des jeunes, en les encourageant à participer activement à la vie de la commune.

Il invite tous ceux qui le souhaitent à venir le rencontrer au local afin de pouvoir échanger, mettre en place des projets

ou encore participer à des activités déjà proposées par l'Espace Jeunes.

IMPORTANT À partir de juillet 2020, le fonctionnement de l'espace jeunes est modifié afin d'accorder des créneaux spécifiques par tranche d'âge pour les 10-13 ans et 14-17 ans.

Horaires d'ouverture : les mercredis et samedis après-midi en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances. Local situé à proximité du stade, salle Vénus

Contact : 06 48 60 84 06 / jeunesseverac@cc-paysdepontchateau.fr
<https://www.facebook.com/DylanEJSeverac/>



Dylan ROBARD
Animateur Jeunesse
Référént commune de Sévérac

Plus d'informations en Mairie ou sur le site internet.



L'école La Garenne

Après une année très particulière faite d'école à la maison pendant près de deux mois, les élèves ont tous pu reprendre le chemin des classes à partir du 22 juin. C'est avec beaucoup de joie qu'ils se sont retrouvés pour ces deux dernières semaines avant les vacances d'été.

À la rentrée prochaine, les effectifs sont en très légère baisse, environ 136 enfants sont attendus en septembre. Les 6 classes accueilleront les élèves de la PS au CM2. Les élèves de TPS seront accueillis à partir de janvier 2021. L'équipe enseignante sera stable en maternelle et en cycle 2 ; en cycle 3 M^{me} Guyot quitte l'école et ce sera

M^{me} Delumeau qui enseignera dans la classe de CM2.

Pour toute inscription ou demande vous pouvez contacter l'école par téléphone 02 40 88 78 51 ou par mail : ce.0440932z@ac-nantes.fr à partir du lundi 24 août.

L'île aux enfants

Tous les agents du service sont heureux de retrouver familles et enfants après le confinement, même si le service ne s'est pas réellement arrêté. Pendant le confinement, nous avons accueilli les enfants du personnel médical et à la rentrée, travaillé conjointement avec l'école pour pouvoir accueillir plus d'enfants en tenant compte des restrictions sanitaires.

Nous avons prévu début juin d'encadrer des ateliers scientifiques et techniques. Nous n'avons pu les réaliser qu'une semaine avant de devoir réorganiser les plannings pour l'ouverture de l'école à tous les enfants. Ainsi, retour à la « normale »

pour deux semaines avec les TAP. L'accueil de loisirs de l'été se profile maintenant. Les enfants sont accueillis à l'île aux enfants pour les trois premières semaines de juillet du 6 au 24 et en août du 24 au 28.

Au programme, le démarrage d'un thème qui sera suivi toute l'année :

« Et si on partageait... »

Le thème estival sera « Etsi on partageait... le ver » : découverte de l'environnement (vert/ver), activités créatives (verre), d'expression (vers/vair), mais aussi, jeux sportifs et d'orientations, grands jeux et jeux d'eau, activités ludiques et de loisirs.

Bientôt la rentrée à laquelle il faut déjà se préparer. Pour les familles déjà inscrites, le portail famille est ouvert pour les réservations de la rentrée : périscolaire, TAP, accueil du mercredi, restaurant scolaire. Pour les nouvelles familles, un dossier d'inscription est à remplir pour ouvrir un accès au portail.

Géraldine Robart,
coordinatrice Service Enfance
Merci de téléphoner au 02 40 88 73 99
ou envoyer un mail à :
animation-severac@outlook.com



Île aux enfants

Accueil périscolaire
Accueil de loisirs

La propreté c'est l'affaire de tous !

Si notre commune a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGE



Les animaux

Il est interdit de laisser divaguer les animaux dans les lieux publics. Les animaux en divagation sont récupérés par la SACPA (Contrat intercommunautaire). Les propriétaires doivent s'acquitter d'un montant de 135 € avant de récupérer l'animal.



Gestions des déchets

Les jours de collecte

- Ordures ménagères : mardi de chaque semaine
- Déchets recyclables : mercredi semaines impaires



Les sacs jaunes et les conteneurs sont à sortir la veille au soir ou le matin même du ramassage.

Stationnement

Chacun doit veiller à ne pas encombrer les trottoirs pour permettre une libre circulation des poussettes et des personnes handicapées et laisser un libre accès aux garages.



Des gestes simples !



Je taille mes haies régulièrement

En voiture, je roule cool



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

La nuit, je baisse le son



Je tiens mon chien en laisse

Je ne laisse pas les déjections de mon chien sur les trottoirs
Des sachets à déjections sont mis à votre disposition par la ville.

Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées



J'utilise les toilettes publiques

Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux



J'amène mes déchets encombrants à la déchèterie
Je ne les dépose pas au pied des conteneurs !

Préserver un bon voisinage



Marché de sévérac

Le marché de Sévérac vous remercie de votre fidélité pendant la période de confinement.

Nous vous accueillons tous les samedis de 9h00 à 13h00.

Vous trouverez sur l'étal principalement des produits bio et locaux.

- Les légumes :
Du potager des saveurs Sévérac
Du Gaec des chesnaie Saint-Gildas-des-Bois
De la coopérative d'installation en agriculture paysanne - Théhillac
- Les œufs des Plumes de l'Isac Guenrouet
- Le fromage du Gaec les chèvres du Cougou - Guenrouet
- Les pommes des vergers de Brière Missillac
- Le miel de Michel Fortin le Coudray



- La bière de la brasserie de la vache folle Avessac
 - Le pain, du jus de pommes, du cidre, des confitures et plantes potagères, aromatiques du jardin bien logique Sévérac
- Et bien d'autres produits...



Pour toute information contactez le
02 28 54 99 68

Eau sécheresse



25 % de la consommation d'eau en France relève de la sphère domestique. En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie... Agriculteurs (50 % de la consommation d'eau) et industriels (25 % de la consommation d'eau) sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et consommation d'eau, par de nouvelles pratiques et modes opératoires (exemple : recyclage des eaux de nettoyage).

Polleniz

La lutte collective chenille processionnaire du pin en Pays de la Loire

Comment participer à la lutte collective ?

Cette année, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz sur sa propriété a changé : il suffit de vous inscrire sur www.polleniz.fr.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2020 (pas d'inscription en mairie).

L'intervention de Polleniz se déroulera à partir du mois de septembre et jusqu'en début d'année, chez tout particulier s'étant inscrit. Si vous êtes une collectivité et que vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez remplir le formulaire ou nous contacter par téléphone. Cette campagne de lutte biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé détruit le système digestif

des chenilles qui l'ingèrent en même temps que les aiguilles. Il sera donc appliqué à l'automne, période où elles en consomment en grande quantité.

Pour traiter vos pins en Pays de Loire inscrivez-vous sur www.polleniz.fr.

POLLENIZ
9 avenue du Bois l'Abbé 49071 Beaucouzé
02 41 48 75 70 polleniz@polleniz.fr





Assurance maladie vous informe :

Vous souhaitez savoir quand votre dossier sera traité ?
Consultez votre compte ameli !

Pour connaître les délais de votre CPAM, plus besoin de vous déplacer ! Grâce à votre **compte ameli**, vous pouvez savoir à quelle date votre demande ou votre dossier (feuille de soins papier, arrêt de travail...) sera traité.

Comment faire ?

C'est simple et rapide ! Pour connaître cette information, en temps réel, depuis votre domicile ou votre lieu de travail :

1. Consultez votre **compte ameli** > rubrique **Mes démarches en 2 clics**.
2. Indiquez la thématique de votre demande :
 - mise à jour de **vos informations** : état civil (mariage, divorce...), déclaration

de médecin traitant, de grossesse, de naissance, rattachement d'un enfant sur votre carte Vitale,

- **arrêt de travail** (maladie, maternité, paternité),
 - **feuille de soins papier**,
 - **complémentaire santé solidaire** (ex-CMUC/ACS).
3. Indiquez la date de dépôt ou d'envoi de votre demande.
 4. La **date estimée du traitement de votre dossier s'affiche !**

À noter : regardez régulièrement votre compte ameli ; les délais sont mis à jour toutes les semaines.



Vous êtes travailleur indépendant ?

Les interlocuteurs pour votre protection sociale changent



Depuis le 1^{er} janvier et d'ici la fin du mois de février 2020, le régime de Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI) prendra fin. Comme la majorité des assurés en France, **les travailleurs indépendants seront donc rattachés au régime général de la Sécurité sociale**.

Si vous êtes concerné(e), sachez que vos interlocuteurs deviennent :

- **L'Assurance Maladie pour votre santé (CPAM)**. La caisse d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence se chargera de vos frais de santé dès votre rattachement (qui vous sera notifié, par courrier ou courriel, entre le 20 janvier et le 17 février 2020).
- **L'Assurance Retraite pour votre retraite (Carsat)**. Depuis le 1^{er} janvier, votre interlocuteur pour votre retraite devient la caisse d'assurance retraite de votre lieu de résidence.



- **L'URSSAF pour vos cotisations**. Depuis début 2020, vous continuez à cotiser auprès de l'URSSAF de votre région. Ce transfert est automatique. Vous conservez l'ensemble de votre protection sociale et de vos droits actuels. **Vous bénéficiez des mêmes offres de service que les travailleurs salariés**, auxquelles s'ajouteront des services spécifiques à votre statut d'indépendant.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez tous vos nouveaux contacts (sites web, téléphone) ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes sur votre changement sur : www.secu-independants.fr

SSIAD

Depuis le 1^{er} avril 2020, le SSIAD de Pontchâteau (Service de Soins Infirmiers à Domicile) a intégré la commune de Sévérac qui dépendait auparavant du secteur de Guémené-Penfao - Sion-les-Mines. Ce qui porte à 14 le nombre de communes bénéficiaires.

La capacité d'accueil est de 78 places dont 13 sont réservées aux adultes en situation de handicap de moins de 60 ans. Ce service a pour objectif, sur prescription médicale, de permettre aux personnes en perte d'autonomie de rester à leur domicile en leur apportant une aide et des conseils dans les soins d'hygiène.

Pour tout contact :

adressez-vous au SSIAD 45 ter rue Nantaise
44160 Pontchâteau - 02 40 45 07 79
Des plaquettes d'informations sont également disponibles en Mairie.

Annonce recrutement

Notre service recrute des accueillants familiaux sur le département de Loire Atlantique.

Il s'agit de prendre en charge à son domicile, à temps plein, ou sur des périodes de relais, une personne adulte, présentant des troubles psychiques stabilisés, ayant besoin d'un accompagnement dans un cadre familial au quotidien.

Les familles sont salariées du CHS de Blain, dans le cadre d'un contrat de travail de droit public, avec congés annuels, formation professionnelle, frais de déplacements...

Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service dans la prise en charge de leurs accueillis, avec une équipe joignable 24h/24.



Pour plus de renseignements,

contactez le service par téléphone
au 02 40 48 89 17 / 13
ou au 02 40 48 65 28,
ou par mail aft.nantes@ch-blain.fr
ou sur le site web du CHS de Blain
rubrique recrutement/offres d'emploi
non médicales

Mission Locale du Sillon

Faites parler votre potentiel !

La Mission Locale : une porte, plein de solutions



accompagnement 16-25 ans

La Mission Locale c'est aussi un accompagnement vers l'emploi !

- Découvrir des métiers et des secteurs d'activité qui recrutent.
- Préparer et organiser votre recherche d'emploi.
- Valoriser votre candidature.
- Accéder à des offres d'emploi près de chez vous.

Télécharger la nouvelle application de votre Mission Locale !



La Garantie Jeunes

vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière.

C'est pour qui ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans souhaitant réussir leur entrée dans la vie active.
- Pour les jeunes ni scolarisés, ni en emploi ni en formation.

C'est quoi ?

- Un contrat d'engagement entre vous et votre Mission locale de 12 mois.
- Une allocation mensuelle pour sécuriser votre quotidien.
- Un parcours d'accompagnement intensif.
- Le développement de vos compétences et de vos capacités en multipliant des mises en situations professionnelles.
- Un suivi Individuel et personnalisé pour vous aider dans votre projet professionnel.

C'est quand ?

- 14 avril 2020
- 16 juin 2020
- 8 septembre 2020
- 13 octobre 2020
- 24 novembre 2020



Mission Locale Rurale du Sillon
02 40 01 55 84



À LOUER LOGEMENT T2 dans collectif CENTRE BOURG SÉVÉRAC

À l'étage

1 Chambre - 1 SDB - WC - pièce de vie + Cave + garage

DISPONIBLE EN LOCATION AU 1^{er}/10/2020

CONTACTER LA MAIRIE POUR DE PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS 02 40 88 71 56

De nouveaux services sur notre commune

Tony Couverture 44530 SEVERAC

Tony Couverture

Travail soigné & GARANTI

Couverture, Zinguerie, Ramonage, Entretien de toiture

06.23.70.49.14

tony.pouzevara@gmail.com

Facebook: Tony Couverture

Devis gratuit

CABINET INFIRMIER SÉVÉRAC

06.27.55.27.80

11 rue de la Station
44530 SÉVÉRAC

Oriana LEGAL Infirmiere D.E.

Soins infirmiers à domicile et au cabinet sur RDV

Permanence au cabinet 9h-9h30

sans RDV tous les jours sauf
mercredi, dimanche et jours fériés

Fêtes et manifestations

2^e semestre 2020

Sous toutes réserves de décisions gouvernementales

Août

sam. 8	Loto Chasse St Hubert	salle polyvalente + Antarès
sam. 22	Loto ABC 3R basket	salle polyvalente + Antarès
dim. 23	Loto ABC 3R basket	salle polyvalente + Antarès

Septembre

ven. 4	Don du sang	salle polyvalente + Antarès
ven. 11	As. Générale P'tite Idée	salle des fêtes
sam. 12	Loto pompiers Redon	salle polyvalente + Antarès
dim. 13	Moto-cross	circuit du Gros Rocher
ven. 18	As. Générale AMCS	salle Antarès
sam. 19	Repas Chasse du Perron	salle polyvalente + Antarès
dim. 27	Randonnée pédestre Virades	

Octobre

dim. 18	bourse puériculture Espace Baby	salle polyvalente + Antarès
sam. 10	soirée bénévoles ALS	salle Antarès
lun. 19	As. Générale Atelier des Arts	salle Antarès

Novembre

ven. 6	Don du sang	salle polyvalente + Antarès
sam. 14	Repas dansant ALS	salle polyvalente + Antarès
sam. 21	Théâtre P'tite Idée	salle des fêtes
sam. 28	Repas bénévoles AMCS	salle polyvalente + Antarès

Décembre

sam. 12	Loto ABC 3R basket	salle polyvalente + Antarès
dim. 13	Loto ABC 3R basket	salle polyvalente + Antarès

Services de gardes

Urgences médicales : faites le **15** (ou le 112 depuis un portable)

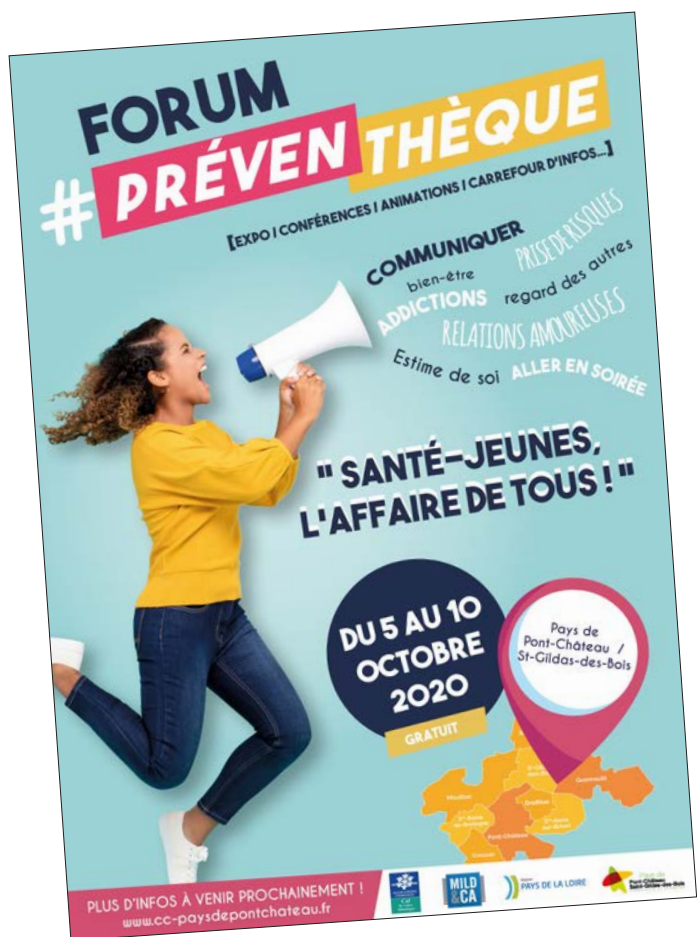
Pharmacies : appeler le **3237**

CLIC AU Fil de l'Âge

Centre Local d'Information et de Coordination pour les + de 60 ans
4 allée Denis Papin (Z.I Le Landas) à Pontchâteau

Tél. **02 40 42 61 93** - courriel : **clic-pontchateau@orange.fr**





Mairie



31 rue des Landes-du-Bourg
Tél. 02 40 88 71 56

Ouvert

lundi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
mardi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Mail : mairie-severac@orange.fr
Site internet : mairie-severac.fr

Bibliothèque



2 rue de la Gagnerie
Tél. 02 40 88 73 23

Ouvert

mercredi de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Accueil périscolaire / Accueil de Loisirs "L'Île aux enfants"



La Garenne
Tél. 02 40 88 73 99

Accueil

à partir de 7 h 00 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir

Restaurant scolaire



Salle Galaxie à La Garenne
Tél. 02 40 88 73 91